



78ème RALLYE MONT-BLANC MORZINE – 3, 4 et 5 Septembre 2026

Formulaire d'Accréditation

MEDIA :
 Rédacteur en Chef / Directeur :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. : E-mail :

PERSONNE A ACCREDITER / Personne présente sur le rallye :

N° Carte de Presse ou N° de Laissez-passer MEDIA FFSA :

NOM : **Prénom :**
 Fonction :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. Portable : E-mail :

DESIGNATION

- | | | | |
|---------------------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------|
| 1- Presse Nationale / Régionale | ☐ | 5- Site Internet | ☐ |
| 2- Presse spécialisée | ☐ | 6- Attaché de presse | ☐ |
| 3- Télévision / Radio | ☐ | 7- Vidéo | ☐ |
| 4- Agence Photo | ☐ | 8- Team / Constructeur | ☐ |

DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE D'ACCREDITATION

- ☐ Photocopie de ma carte de presse 2026
- ☐ Photocopie de ma Licence Nationale Media FFSA 2026
- ☐ Mon attestation d'assurance Responsabilité Civile mentionnant explicitement la couverture de manifestations de sport automobile, si je n'ai pas de carte de presse ou de licence Nationale Media FFSA
- ☐ Une photo d'identité
- ☐ La lettre de mission signée de mon Rédacteur en chef, Editeur ou Directeur
- ☐ La convention MEDIA dûment complétée et signée.

POUR LES PHOTOGRAPHES / VIDEASTES PRESENTS SUR LE RALLYE :

- ☐ Demande de chasuble MEDIA, contre une caution de 50 € par chèque à l'ordre de ASAC MONT-BLANC
- ☐ Je certifie l'exactitude des informations fournies et je m'engage à respecter les consignes de sécurité sur l'épreuve
- ☐ Je suis informé(e) du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers

Date : **Cachet du Média :** **Signature Rédacteur en chef :**

Demande d'accréditation, convention presse et documents requis à envoyer **avant le Dimanche 23 août 2026** à :
Céline EVRARD : celine.evrard74@gmail.com / 06.19.82.10.14

Attention ! Les demandes incomplètes ou reçues après le 23 août ne seront pas prises en considération



Conditions de demandes d'accréditations MEDIA

Seules les personnes titulaires d'une **CARTE DE PRESSE** ou d'un **LAISSEZ PASSER MEDIA FFSA**, ainsi que les personnes possédant une Responsabilité Civile Professionnelle mentionnant la couverture de manifestations sportives mécaniques auront la possibilité d'être accréditées.

Presse écrite

- Sur présentation de la Carte de presse (original).
- Sur présentation de l'accord écrit (original) du rédacteur en chef du journal, avec un projet précisé des futures parutions.
- Toute autre demande, non justifiée, sera refusée.

Presse Internet et Presse Radio

- Sur présentation de la Carte de presse (original).
- Sur présentation de l'accord écrit (original) du responsable du site (le site devra être référencé et non polémique, avec un projet précisé des futures parutions)
- Toute autre demande, non justifiée, sera refusée.

Presse TV

- Idem presse écrite
- Aucun accord pour les prises de vues internet (sauf accord financier éventuel).

Conditions des délivrances des accréditations

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (excepté accord exceptionnel écrit de l'organisateur et de la FFSA)

La demande devra être formulée **AU PLUS TARD 10 jours** avant le rallye. Toute autre demande, sauf cas exceptionnel, sera refusée.

Si le responsable presse FFSA et le responsable presse organisateur émettent un avis défavorable, la demande sera refusée.

En cas de litige, l'avis du responsable presse FFSA primera.

Information de la délivrance ou non de l'accréditation communiquée aux intéressés par e-mail par le représentant presse de l'organisateur, sous réserve de l'accord du représentant presse FFSA.

Distribution des accréditations par l'organisateur.

Conditions des délivrances des chasubles

Sur présentation de la carte de PHOTOGRAPHE DE PRESSE ou LAISSEZ PASSER MEDIA FFSA (document original).

Sur présentation de l'accord écrit (original) du rédacteur en chef du journal, avec un projet précisé des futures parutions de photos.

Aucun accord pour les photographes commerciaux et Internet

Aucune chasuble délivrée pour les accrédités presse écrite.

Seules les chasubles vertes numérotées fournies par l'organisateur seront reconnues, à l'exclusion de toutes autres. Toute chasuble personnelle ne sera donc pas autorisée.

Information importante / Drones :

Merci de noter que toute utilisation de drones sur le parcours du rallye est **formellement interdite**.

Seul le drone de l'organisation, ayant fait l'objet d'une autorisation préfectorale, sera habilité à survoler le site du rallye.